

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 02 août 2012

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,
Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président, Monsieur François TROMBINI, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-Président.

membres en fonction : 7
membres présents : 7
Dont représentés : 0
membres absents : 0

POINT n°1 : Construction d'un boulodrome à Boulay - Demande de subvention à la Région Lorraine - Programme CADT 2012

Monsieur le Président indique que le projet avance et qu'il est temps de procéder aux demandes de subventions. Le coût du projet à ce jour s'élève à 548 666,17 € HT.

*Après en avoir délibéré,
Les membres du Bureau,*

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) D'autoriser Monsieur le Président à demander une subvention pour le financement de ce projet à hauteur de 50 000 € à la Région Lorraine au titre du CADT - Programmation 2012
- 2) D'adopter le plan de financement suivant (en € HT) :
 - Etat au titre du PER (crédits FNADT) : 93 324 €
 - Région Lorraine - CADT 2012 : 50 000 €
 - Département de la Moselle - PACTE 57 : 295 608,94 €
 - Autofinancement CCPB : 109 733,23 €
- 3) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

POINT n°2 : Construction d'un boulodrome à Boulay - Marchés de travaux - Attribution

Monsieur le Président indique que la consultation des entreprises est maintenant terminée. La commission d'appel d'offres a rendu ses propositions à partir du rapport d'analyse des offres établi avec le maître d'œuvre.

*Après en avoir délibéré,
Les membres du Bureau,*

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) De suivre l'avis de la commission et d'attribuer les marchés de travaux pour la construction d'un boulodrome à Boulay selon la répartition suivante :
 - Lot 1 - VRD : attribué à AL BTP pour la somme de 74 756,24 € HT
 - Lot 2 - Gros Œuvre : attribué à JD Travaux pour la somme de 91 767 € HT

- Lot 3 - Charpente Métallique : attribué à HOUPERT pour la somme de 42 075 € HT
- Lot 4 - Bardage - Isolation : attribué à HOUPERT pour la somme de 108 485,75 € HT
- Lot 5 - Couverture - Etanchéité : attribué à HOUPERT pour la somme de 45 601,81 € HT
- Lot 6 - Menuiseries Aluminium : attribué à SIMALU pour la somme de 9 140 € HT
- Lot 7 - Serrurerie : attribué à PHIL MECA pour la somme de 7 130 € HT
- Lot 8 - Menuiseries Bois : attribué à BECK pour la somme de 5 385,29 € HT
- Lot 9 - Electricité - Eclairage : attribué à EIFPAGE ENERGIE pour la somme de 27 200 € HT7
- Lot 10 - Plomberie - Sanitaire : attribué à DORKEL pour la somme de 9 697,10 € HT
- Lot 11 - Chauffage - Ventilation : attribué à DORKEL pour la somme de 57 653,40 € HT
- Lot 12 - Carrelage - Faience : attribué à T2C pour la somme de 7400 € HT
- Lot 13 - Peinture : attribué à EPR DECOR pour la somme de 3 111,38 € HT
- Lot 14 - Plâtrerie - Faux Plafonds : attribué à DURAND pour la somme de 9 798,29 € HT

Le montant prévisionnel des travaux atteint 499 201,26 € HT, soit une différence de -5,31 % par-rapport à l'estimation du maître d'œuvre.

2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

François TROMBINI,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,